Auvergne laïque

la ligue de l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 433 • DÉCEMBER 2011

VIE FÉDÉRALE

Centre de Chadieu : 20 ans d'accueil et de loisirs P. 2

DOSSIER

L'enfance blessée P. 4/5

ÉDITO

La rigueur touche à nouveau et implacablement le monde associatif… Le ministère de l'Éducation nationale vient de faire connaître à la plupart des associations complémentaires, éducatives et pédagogiques, le montant de son concours pour l'année 2011.

"Pour les 20 associations constitutives du CAPE (Collectif des associations éducatives et pédagogiques laïques partenaires de l'école publique), les subventions d'État seront en baisse de 14,25 % pour les associations sous convention pluriannuelle d'objectifs et jusqu'à 50 % voire plus pour certaines… alors que notre contribution est appréciée et reconnue comme essentielle à la cohésion sociale, à l'innovation et à l'éducation globale de la jeunesse… alors que nos associations sont des partenaires loyaux, évalués régulièrement, responsables et indépendants…" (1)

Justifiant cette baisse du concours de l'État, la crise et le déficit budgétaire… mais concrètement, de bien minces économies au risque de sacrifier l'avenir et de commettre d'inestimables dégâts qui nous laissent pressentir des lendemains qui déchantent !

Cependant, les bouleversements, les difficultés et les interrogations sont bien là et, face à l'épuisement des modèles et des systèmes qui sont à l'origine de notre situation, nous pourrions nous laisser gagner par le sentiment que nous n'arriverons pas à mettre fin aux évolutions qui nous conduisent à la dérive et nous laisser tenter par le découragement et la fatalité… À quoi bon lutter ?

Mais nos conditions de vie à tous sont menacées, et l'on voit bien que des acquis sont remis en cause, des certitudes abandonnées, alors, opter pour un sursaut sur lequel reposeraient le courage et la lucidité est sans doute la solution la plus pertinente !

Nous savons depuis quelques années maintenant que *"rien ne sera plus jamais comme avant"*. Alors, posons-nous la question de savoir si les problèmes démographiques, économiques, sociaux restent les problèmes les plus urgents.

Et si l'homme – occidental en particulier – venait à changer de point de vue et ne plus penser que son bonheur est essentiellement lié à des considérations matérielles ?

(1) Extraits d'une note du secrétariat général de la Ligue.

Gérard Chanel

UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

Pour une humanité à partager et une autre mondialisation… (1)

"… La culture est constitutive du projet d'éducation permanente au suffrage universel de la Ligue. Elle apparaît comme un puissant ingrédient de son action émancipatrice pour la construction de personnes autonomes et solidaires, source de la République démocratique…"

La culture comme injonction démocratique

En fait, la place de la culture est reconnue dans la Constitution de la France : *"… La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture"* et par la charte constitutive de l'Unesco : *"… La dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et de l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là pour toutes les nations des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance…"*

Il en résulte qu'on ne peut identifier la culture au seul domaine des arts, des artistes et du patrimoine, comme l'éducation ne peut l'être au seul domaine de l'école.

On associe souvent et à juste titre culture, éducation et démocratie car *"autant il est vain de faire vivre la démocratie sans culture et sans éducation, autant il semble impossible de concevoir une éducation sans culture ou une culture qui ne se fonderait pas aussi sur des systèmes éducatifs"*.

Mais n'existe-t-il pas des États totalitaires aux politiques éducatives très élaborées ?… Des tragédies, des barbaries fomentées par des pays de haute et ancienne culture ?…

La Ligue pose alors la question : *"La culture héritée, créée, produite, échangée, diffusée, mobilisée par les politiques publiques et des acteurs multiples… dans ses pratiques individuelles et collectives… est-elle à la hauteur des enjeux démocratiques de notre pays ?"*

Des politiques publiques pour la démocratie culturelle

Le contexte et les enjeux conduisent à penser qu'il est important de faire de la culture un bien commun, *"un bien constitutif d'une démocratie reconnaissant chaque personne en égale dignité, qui lui donne les moyens de conduire sa vie, de s'émanciper de ses héritages sans les renier… de se libérer des dominations…"*

La culture se définit alors comme *"une puissante fabrique de représentations, de l'idée que chacun se fait de lui-même et des autres dans le cadre dans lequel il vit… Elle est un des moteurs de la production de richesses… et son usage doit faire l'objet de régulations : c'est une des fonctions de l'action publique et des politiques qui la traduisent."*

Alors, *"une telle politique devrait avoir un objectif majeur : faire de l'émancipation solidaire l'enjeu central du travail de la culture, qui nourrit l'autonomie des individus, leurs interactions et leurs coopérations ainsi que les relations pacifiques entre les peuples qui les rassemblent"*. Elle devrait se traduire en actes autour de sept orientations principales :

- une éducation initiale et tout au long de la vie qui donne accès à tous aux savoirs, compétences et sens critique nécessaires pour vivre dans nos sociétés complexes ;
- une culture partagée fondée sur l'histoire de la condition humaine, l'éducation au sensible, l'usage de son esprit et de son corps, la rencontre avec les sciences et les techniques, l'éducation au regard et aux images ;
- un investissement massif dans la création et un soutien à tous les types de créateurs ;
- un soutien amplifié à l'action culturelle dans toutes les dimensions de la culture et en lien avec les autres dimensions de la vie humaine ;
- un encouragement aux pratiques amateurs ;
- des industries culturelles de qualités et responsables, un espace public du Web préservé ;
- un apport vivant et ouvert à un patrimoine matériel et immatériel en permanent dialogue avec la création.

La culture pour une société laïque et plus fraternelle

La Ligue veut donner toute sa place à la culture dans son projet et son action et éclairer le manifeste public "faire société".

"… Dans un monde sans limites connues et de nouvelles responsabilités humaines, n'est-il pas temps de relancer une dynamique inouïe pour penser, créer, imaginer, relier, solidariser ?… Ne trouverait-on pas dans cette dynamique les moyens de sortir du cercle vicieux de cette irresponsabilité qui transforme les moyens que s'est donnés l'humanité pour sa propre maîtrise en facteur de son propre asservissement", comme y invitait André Gorz. N'est-il pas urgent d'y associer tous les acteurs d'une société, de leur faire confiance et de les encourager par d'ambitieuses politiques publiques locales, nationales et européennes ? Voilà ce à quoi la Ligue invite, ce pourquoi elle se mobilise, pour le proposer dans le débat public et politique à venir.

Quatre priorités pour la cause d'une culture de l'émancipation, curieuse et solidaire

Déjà en partie présentes dans les actions de la Ligue, ces priorités reprennent les objectifs et certaines des orientations proposées pour l'action publique. Il s'agit de les amplifier et les faire vivre. Elles nous apparaissent comme fécondes pour valoriser le "citoyen" culturel, personne reconnue dans sa capacité à trouver et à donner du sens à sa vie.

- C'est le combat à poursuivre pour le droit effectif, dans l'égalité, à l'éducation et la formation tout au long de la vie, droit qui ne se conçoit pas sans culture, sans culture partagée.
- C'est aussi l'action singulière en faveur de l'éducation artistique, comme constitutive de la formation tout au long de la vie des personnes.
- C'est également la reconnaissance réciproque des cultures en égale dignité et de leur diversité, sur la base du respect des droits humains ; c'est la reconnaissance de toutes les formes d'action qui en stimulent le dialogue dans un cadre laïque.
- C'est enfin la place à donner ou parfois à rendre aux habitants, petits et grands, pour qu'ils participent à la vie de la culture, dans la conception des projets, dans leur mise en œuvre.

La Ligue entend par ce travail créer les conditions d'"*une nouvelle ambition pour une politique de la culture, l'ambition d'un élan redonné à la démocratie qui jamais ne saurait, dans la République, s'affranchir de la liberté et de la justice sociale, de la raison et du rêve, de la culture au bout de l'esprit et des doigts. Tout est affaire à la fois de contenus et de pratiques, d'œuvres et d'usage…"*

(1) Extraits du texte adopté lors de l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement à Granville le 27 juin 2011.

Consultez en ligne
Auvergne laïque
sur le site de la FAL du Puy-de-Dôme
www.fal63.org

AUBIAT • BEAUMONT • BLANZAT • **CHADIEU** • MARINGUES • MÉNÉTROL • PONT-DU-CHÂTEAU • RIOM • LOUBEYRAT • SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM • VERTAIZON

Chadieu : 20 ans d'accueil, d'apprentissage et de loisirs

Ce triptyque suffira-t-il à présenter Chadieu et ses multiples facettes ? Rien n'est moins sûr car si Chadieu est bien un ALSH – ce qui lui vaut sa place dans cette rubrique –, c'est aussi un lieu bien plus riche et varié qui justifie la présence d'un agent de développement permanent, poste occupé par Lydie Gérard.

Historique

En 1986, les communes d'Authezat, Le Cendre et Les Martres-de-Veyre – plus tard rejointes par Veyre-Monton – créent un syndicat intercommunal pour acquérir le domaine de Chadieu. En 1995, le château sera revendu à un propriétaire privé. Dès 1987, sous l'égide de l'UFOVAL, une première structure de vacances est installée dans le domaine, tirant parti du parc et des bâtiments annexes.
1991 sera une année décisive pour Chadieu. Par convention, la FAL du Puy-de-Dôme est chargée de sa gestion ; par convention, le centre aéré de Pont-du-Château en bénéficie. Les conseillers pédagogiques EPS, sous l'égide de l'USEP 63 et sous la houlette de Philippe Léotoing, y créent un accueil scolaire, à l'intention des classes du département, doté de nombreuses possibilités d'activités. En 2000, le poste d'agent de développement est mis en place, en emploi-jeune d'abord puis pérennisé par la suite.

Chadieu aujourd'hui

Auvergne laïque ne s'étendra pas ici sur les activités ALSH du domaine. En effet, elles se confondent dans les faits et les objectifs avec l'ALSH de Pont-du-Château qui "fournit" 80 % des effectifs des mercredis et petites vacances et 60 % des séjours d'été (cf. n° 428 d'avril 2011 :"Pont-du-Chadieu", entretien avec Marie Gamot et Mariane Gouffault).
La (trop) faible participation des enfants des communes adhérentes est d'ailleurs un souci pris en compte par le service vacances qui cherche à en déterminer les causes (manque de publicité dans ces communes ? Les parents doivent amener leurs enfants à Chadieu où un accueil est possible le matin dès 8 heures ? Coût trop élevé pour les familles à cause d'une participation financière communale trop faible ?).

Activités scolaires. Les possibilités d'activités offertes aux écoles du département sont nombreuses et le catalogue ainsi mis au point s'étoffe chaque année. Activités sportives (escalade, VTT, orientation, tir à l'arc…), activités artistiques en lien avec le service culturel de la FAL (origami, calligraphie, art naturel, modelage), activités scientifiques (en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards), sensibilisation à l'environnement privilégiant l'étude des milieux aquatiques séduisent chaque année de nombreuses classes puydômoises. D'autant que les animateurs de la structure sont à l'écoute des souhaits des écoles intéressées et peuvent mettre en place des thèmes spécifiques (alimentation solidaire, cueillettes et préparations…) ou personnalisés. Les partenariats noués avec de nombreux intervenants extérieurs permettent d'assurer des prestations variées et d'une qualité unanimement reconnue.

Activités de location. Que ce soit pour des actions de formation, des conférences ou expositions, des rencontres à caractère familial, les six possibilités de location sont suffisamment modulables pour répondre aux demandes en constante progression. De la grande salle seule au service café d'accueil en passant par le forfait total incluant cuisine, grandes et petites salles, les tarifs varient de 60 euros à 980 euros, l'attractivité du parc étant offerte sans supplément de prix ! (Une réduction de 30 % est d'ailleurs accordée aux associations affiliées à la FAL ou au Syndicat intercommunal de Chadieu.)

Activité "base de loisirs" : les pieds dans l'eau, la tête dans les nuages. Cette base d'activités éducatives d'été a reçu l'agrément de la DRJSCS du Puy-de-Dôme (nouvelle appellation de la plus connue Jeunesse et Sports). Fondée sur la thématique de l'eau, elle est organisée sous forme d'un camp de douze à quatorze enfants, de 6/8 ans ou 8/12 ans. En fonction de l'âge, ils pratiquent le kayak, la pêche, le bateau et étudient mare et rivière. Les participants campeurs sont avant tout acteurs de leur séjour et produisent eux-mêmes leur repas du soir dans une cuisine de toile spécialement aménagée. Les enfants viennent des ALSH affiliées à la FAL qui réservent des places pour leurs jeunes ou à titre individuel, inscrits directement par leurs parents.
50 à 60 enfants le mercredi, 70 à 80 aux petites vacances, 140 en juillet, 90 en août : les terres de Chadieu sont donc bien un lieu d'accueil. Lydie Gérard et son équipe d'animation (et de formation pour les BPJEPS) ont la lourde tâche de coordonner un calendrier difficile à gérer.
Il est de coutume de terminer chaque entretien de cette rubrique par un vœu. Cette fois-ci, ce sera plutôt un rêve qui voudrait qu'à terme, la structure puisse offrir des possibilités d'hébergement. En effet, l'augmentation du coût des transports devient un frein à la fréquentation à la journée des écoles éloignées qui voudraient bien bénéficier du cadre enchanteur de Chadieu. Alors rêvons…

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

Culture éducation jeunesse (CEJ)

- 28 décembre : "Le tour du monde en 80 jours" compagnie Eukaryote théâtre à La Bourboule
- 10 et 11 janvier 2012 : "Le lac des cygnes" ballet de l'Opéra national de Tchaïkovski de Perm à Clermont-Fd

USEP

- 18 janvier 2012 : journée lutte hors temps scolaire à l'Arténium de Ceyrat
- 19-20-23-24 janvier 2012 : journées départementales de lutte à l'Arténium de Ceyrat

FORMATIONS

Culture éducation jeunesse (CEJ)

- 28 janvier 2012 : stages danses pour animations et fêtes à Clermont-Fd.

LES LOCAUX DE LA FAL SERONT FERMÉS du 23 décembre 2011 au soir au 2 janvier 2012 au matin.

La commission vacances au Grand Panorama

Les membres de la commission vacances et les permanents de la Fédération concernés par ce dossier ont donné une journée de leur temps pour une réunion de travail in situ. En première partie, les élus, Frédéric Rideau, et les responsables de pôle ont étudié les problèmes posés au secteur vacances au vu des résultats de la période estivale (vacances pour tous, Grand Panorama). Une orientation de la politique générale de la FAL en ce domaine a été appréhendée : elle sera soumise au bureau et au conseil d'administration qui aura à prendre position d'autant qu'une implication de l'Union régionale d'Auvergne semble nécessaire pour optimiser la fréquentation des centres régionaux.
Dans un second temps, un état des lieux minutieux du Grand Panorama a été fait pour guider les choix vers les prochains investissements afin d'améliorer le fonctionnement du site et de satisfaire au mieux la demande de nos visiteurs. Même si tout n'est pas gagné, les élus saluent l'implication de l'équipe d'Éric Lamour et des services du siège pour redresser un bilan un temps déficitaire.

Assemblée générale UFOLEP 2011

"La pratique sportive associative est un vecteur de lien social"

Cette année, le comité départemental UFOLEP avait donné rendez-vous aux représentants des 297 associations affiliées à la salle des fêtes de Romagnat, le vendredi 28 octobre, où ils furent accueillis par François Farret, maire.
La présidente Annie Coly, dans son rapport moral, a rappelé les valeurs défendues par l'UFOLEP, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement au même titre que l'USEP : "*L'UFOLEP met tout en œuvre pour permettre à tous l'accessibilité à la pratique sportive associative, vecteur de lien social.*"
Elle a informé, également, l'assistance des grandes orientations de la Fédération au niveau national avant d'annoncer les événements qui marqueront l'année 2012 pour l'UFOLEP 63 : la réunion du comité directeur national, les 8 et 9 décembre 2011 à Gerzat, suivie d'un rassemblement des présidents départementaux et régionaux les 10 et 11 décembre 2011 au CREPS de Vichy. Le moment le plus important restera l'organisation de l'assemblée générale nationale les 27, 28 et 29 avril 2012 à Gerzat.
Le rapport d'activité a été l'occasion pour le secrétaire général de rappeler la bonne santé du comité départemental qui regroupe 17 895 licenciés pour la pratique de 25 activités compétitives ou de loisirs. Cette réussite, l'UFOLEP 63 la doit au travail efficace de près de 200 bénévoles et des personnels du siège.
Le trésorier, Jean-Paul Bernon, a présenté des comptes financiers rassurants qui permettent la mise en place des projets annoncés et la pérennisation des emplois.
Gérard Chanel, président de la FAL, a insisté sur les menaces qui pèsent sur l'avenir de l'éducation populaire dans notre pays et invité tous les participants et plus généralement les adhérents des associations affiliées à jouer pleinement leur rôle citoyen.
Avant que tous se retrouvent autour d'un buffet très apprécié, les trois sénateurs du Puy-de-Dôme, Michèle André, Alain Néri et Jacques-Bernard Magner ont, tour à tour, évoqué la place des femmes dans la pratique sportive, la faiblesse du budget des sports face aux dépenses extravagantes du sport-spectacle et l'importance du secteur éducatif dans notre pays.
Le comité départemental UFOLEP remercie le FLEP de Romagnat et l'Archer Romagnat Club pour la parfaite organisation de la soirée.

USEP "Au sud du Val d'Allier"

Du sport pour les écoliers

Comme presque partout dans le département, l'association de coordination USEP "Val d'Allier Sud" a pris corps en 2005 prioritairement afin de dynamiser la pratique du sport scolaire en milieu rural et favoriser une certaine autonomie des secteurs, suscitant les initiatives locales et gérant la subvention nationale du Fonds national du développement du sport (FNDS devenu CNDS). Cette naissance qui valait reconnaissance a été fondée sur deux structures dynamiques préexistantes opérant au Breuil-sur-Couze et à Saint-Germain-Lembron. Sans entrer dans des différenciations trop poussées, elles étaient gérées par des ETAPS et fonctionnaient hors temps scolaire. Il a fallu toute la diplomatie et le savoir-faire de la conseillère pédagogique Maryvonne Girardin et de l'inspecteur de circonscription Antoine Fournier pour susciter l'adhésion de tous autour du projet commun d'animation sportive. Mais la dynamique était enclenchée et l'implication officielle de l'équipe de circonscription a conduit à l'actuelle réussite du secteur USEP au sud du Puy-de-Dôme, réussite résonnant jusqu'au secteur voisin de Sancy-les-Hermines.

"Casser l'isolement rural, mutualiser les moyens et les projets, découvrir, se rencontrer, organiser pour progresser" : le cahier des charges de l'USEP "Val d'Allier Sud" tient en peu de mots mais quels mots ! 17 écoles rurales inscrites, plus 10 classes issoiriennes dont la moitié de maternelles, 2 105 participations/enfants, rugby, base-ball, pétanque, escalade, escrime, tennis de table, jeux traditionnels, yamasaki, rando orientation, ski nordique : les chiffres et choix du calendrier 2011/2012 et du calendrier spécial maternelles se passent de commentaires.

Ces animations ne seraient pas possibles sans de nombreux partenariats et une réponse attentive aux besoins venant des élus ruraux et issoiriens. De la gratuité des pistes de ski du Sancy aux prêts de salles et installations sportives d'Issoire en passant par l'implication des ETAPS, des clubs (entre autres l'incontournable USI) et des comités sportifs, tout concourt à la réussite des projets. Ainsi, aux vacances de Toussaint, des enseignants ont consacré bénévolement trois jours de leurs vacances à travailler sur des parcours d'orientation qui ont concerné 386 enfants de maternelle et cycle 2. En remerciement, ils auront peut-être un jour de carence s'il leur prend fantaisie d'être malades… une fois !

Financièrement, la situation est plus difficile chaque fois qu'augmente le coût des transports. Rompre l'isolement rural étant reconnu comme une nécessité, des aides locales arrivent à point nommé. Car le budget propre de l'association de coordination n'occupe pas un grand coffre : participation des coopératives scolaires, subvention de l'USEP départementale (200 euros), CNDS. Mais, paradoxalement, dans le Val d'Allier Sud, l'USEP est riche. Elle est riche d'un environnement varié, riche d'un rapprochement ville-campagne bien compris et bien vécu, riche du dévouement et de l'implication des décideurs et des animateurs, riche de la joie que procure cette mission au service des enfants que l'on voit grandir.

Le bureau

Présidente : Laurence Aptel
Vice-présidentes : Maud Pellet, Christine Magnon
Secrétaire : Céline Manaud
Secrétaire adjointe : Valérie Lavigne
Trésorier : Alix Vaissaire
Trésorier adjoint : Christophe Vezon

Amicale laïque de Marsat

Des actions qui portent leurs fruits

La cité de Marsat est réputée depuis longtemps pour la qualité de ses fruits et notamment pour le goût exceptionnel de ses pommes ; progressivement, les vergers ont laissé la place aux villas et les cadres et professions libérales remplaçaient peu à peu les arboriculteurs.

Malgré tout, une association continue de rayonner dans cet environnement plutôt bourgeois et conservateur, c'est l'amicale laïque.

Créée en 1977 par Henry Taranto, Jean Brun, Michel Déat, Jean Barbat et Jean-Claude Hablot, l'amicale avait pour but d'aider l'école publique et d'animer une commune à l'époque un peu endormie.

Ce qui avait été annoncé a été réalisé : tennis de table pour les jeunes et rencontres entre personnes âgées, l'association prend la population par les deux bouts. Plus tard, un club du troisième âge indépendant sera fondé mais l'A.L. en est le précurseur.

Avant que l'école et la municipalité ne prennent que récemment le relais, c'est une amicaliste, Françoise Batisse, qui a assuré pendant plus de vingt ans l'accompagnement des élèves à la piscine après la classe, alors que l'A.L. assurait logistique et fonctionnement

Dans le cadre des CEL (contrat éducatif local), l'association a organisé pour les enfants tir à l'arc, mini-basket et lutte mais un désaccord avec les édiles municipaux a mis fin à la formule.

Malgré ces désagréments, l'amicale laïque est, comme le dit la présidente Maguy Brun, *"toujours optimiste"* et les activités actuelles sont nombreuses et variées : théâtre adultes, slam, leçon d'anglais, gymnastique tonique pour les uns et d'entretien pour les autres, randonnée pédestre le premier dimanche du mois, cyclisme et danse, de salon le lundi et "médiévales" le samedi et, enfin, jeu de dames pour les enfants.

Mais ce n'est pas tout, des conférences et des spectacles sont également proposés : un tour du monde sur les sommets à plus de 7 000 mètres avec Jean-Pierre Frachon, la nutrition avec l'UFC, une soirée cabaret…

Tous les ans, l'amicale organise aussi une journée humanitaire dont les bénéficiaires ont été tour à tour les enfants atteints du cancer de l'Hôtel-Dieu, les enfants autistes, les adultes handicapés, les victimes du tsunami…

Malgré les bonnes relations entre l'équipe enseignante et les dirigeants de l'association et l'aide financière qu'accorde chaque année l'A.L. à l'école publique, les liens se sont distendus ; *"nous aimerions travailler davantage avec l'école"*, affirme Josiane Druon, qui a présidé de nombreuses années l'A.L.

Face à tous les problèmes du monde associatif et en particulier la gourmandise insatiable de la SACEM, l'amicale laïque de Marsat ne baisse pas les bras et les idées fusent de toutes parts : la dernière en date, s'associer avec une amicale d'une commune voisine pour organiser une grande manifestation culturelle et festive ; mais nous n'en dirons pas plus pour le moment…

Le bureau

Présidente : Maguy Brun
Secrétaire : Josiane Druon
Trésorier : Henry Meallier
Trésorière adjointe : Évelyne Courteville

ÉCHOS

Amicale laïque Mercœur : 25 ans de présidence pour Josiane Gamain

Josiane Gamain a fêté ses 25 ans de présidente de l'amicale laïque Mercœur, entourée des amicalistes actuels et anciens, des trois présidents qui l'ont précédée (Mesdames Buscaglia, Gauthier et Monsieur Chalendard), d'Odile Saugues, députée, de Serge Godard, maire de Clermont-Ferrand et de Philippe Bohélay, adjoint au maire de Clermont-Ferrand, de Guy Grand, ancien directeur de l'école Mercœur, de Bernard Guillot, représentant de la FAL.

Après avoir accueilli ses invités par des propos des plus chaleureux et rappelé les valeurs qu'elle défend à travers l'ALM, Josiane a conclu son discours par ces quelques mots du philosophe Edgar Morin : "Les idées existent par et pour l'homme, mais l'homme existe aussi par et pour les idées. Nous ne pouvons bien nous en servir que si nous savons aussi les servir."

Tour à tour, les orateurs ont loué le travail incessant de Josiane au service des enfants et des familles du quartier pour leur apporter une éducation populaire de proximité de qualité. Tous ont souhaité qu'elle continue de servir son idéal laïque, y associant Michel, son mari. Elle s'est vu remettre des cadeaux de la part des amicalistes ainsi que la médaille de la Ville par Serge Godard et celle de l'Assemblée nationale par Odile Saugues.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) *avant le 6 janvier 2012*

Jean Paulet

Nous apprenons le décès de notre collègue Jean Paulet, ancien directeur du groupe scolaire Henri-Pourrat d'Ambert, membre très actif de l'ancien foyer d'éducation populaire (autrement dit l'amicale laïque locale) rattaché à la FAL. Nous publierons dans notre prochain numéro l'hommage que lui a rendu Michel Dajoux, son collègue et ami.

DOSSIER

L'enfance blessée

PEUT-ON ARRÊTER LE MASSACRE ? De toutes les paraboles léguées par les textes anciens, celle du massacre des Innocents a la vie dure et ne cesse de s'incarner tragiquement dans toute l'histoire des hommes (et surtout celle des enfants). Des images hantent notre mémoire : la petite fille hurlant brûlée par les bombes au napalm, le petit Gavroche à l'étoile jaune, les bras levés sous la menace de l'arme que porte contre lui un soldat allemand, le petit Palestinien agonisant dans les bras de son père, les nourrissons exsangues mourant de faim ou de soif, les orphelins du sida errant dans les rues des villages, rejetés de tous, les fillettes livrées à la concupiscence des hommes, les cortèges de délinquants que les guerres ont fait surgir dans les ruines… Mais ces images portent en elles-mêmes leur ambiguïté ; et leur véracité risque de se retourner contre elles : le massacre des Innocents s'inscrit dans une forme d'exotisme improbable à force d'être si lointain. Sans compter que les préjugés et la xénophobie ne manquent pas d'altérer aussi la compassion.

L'action opiniâtre des associations caritatives favorise la bonne conscience ; mais nous savons bien que toutes les interventions – si nécessaires et si louables soient-elles – demeurent dérisoires. Le martyre des enfants n'est pas imputable à la seule cruauté humaine, ni aux seules fatalités économiques ou climatiques ; la sécheresse a bon dos et les vraies causes sont souvent inattaquables.

Il est aussi une souffrance plus invisible, et sans doute plus proche de nous, beaucoup plus proche que nous le soupçonnons parfois, ou acceptons de le voir, une maltraitance "ordinaire" qui frappe aussi bon nombre d'enfants dont tous ne sont pas protégés ni sauvés. Notre dossier * n'a pas la prétention – ni surtout les moyens – de couvrir l'ampleur de ce phénomène dont toutes les sociétés sont affligées. Un tour d'horizon local, et modeste, souhaite surtout donner la parole à ceux qui ont choisi de mettre leur métier, ou leur engagement bénévole, au service de la plus insupportable des souffrances afin de rendre à quelques enfants blessés l'espoir d'une existence enfin humaine.

**** La suite de ce dossier paraîtra dans le n° 434.***

Les enfants blessés par l'école : la terreur et l'humiliation

Nombreux sont ceux dont le parcours scolaire a été marqué par une aversion insurmontable contre une discipline, nombreux ceux qui se souviennent d'une copie blanche rendue. Il serait sans doute injuste de vouloir établir des statistiques, mais les maths remporteraient vraisemblablement la palme des disciplines maudites, ce qui n'est pas forcément dû à la difficulté de leur acquisition.

Toute discipline, cependant, a eu ses martyrs. Interrogeons nos souvenirs d'écoliers, écoutons nos enfants évoquer l'école, de toute évidence les traumatismes "disciplinaires" n'ont jamais entraîné de grandes souffrances chez les élèves ; des punitions, certes ; des stratégies d'évitement ou de compensation ; et par-dessus tout, le découragement et l'ennui d'interminables heures de cours ou d'insolubles énoncés devant lesquels on s'arrache en vain les cheveux.

Au risque de soulever un concert de protestations, il faut reconnaître qu'il n'existe pas de véritables souffrances disciplinaires. Des difficultés, certes ; des échecs, incontestablement. Et c'est le moment de revenir aux mathématiques pour dire que ce n'est pas tant la matière elle-même qui est source de traumatismes que toutes les significations qui s'y sont rattachées (et qui n'ont pas entièrement disparu de la mentalité des enseignants ou des parents d'élèves) : le fort en maths réussira dans la vie ; à lui les postes prestigieux et les carrières lucratives. Et c'est pourquoi l'orientation par les maths, assortie de terrorisme, a longtemps gouverné notre système scolaire.

Le traumatisme vient alors de celui qui enseigne et du regard qu'il porte sur le disciple, selon qu'il réussit ou non. Outre la mauvaise note, attribuée parfois avec solennité, les vilains petits canards de la classe ont dû essuyer reproches et quolibets publics, humiliations réitérées, d'autant plus cruelles qu'au-delà du résultat scolaire, elle sanctionnait finalement l'être tout entier.

Tout échec, dans quelque discipline que ce soit, est assorti de son cortège de brimades : on fustige la maladresse de l'élève qui a du mal à dessiner, on exhibe l'indigence d'une rédaction comme signe d'un défaut de pensée, on brutalise le jeune garçon qui n'aime pas jouer au foot pendant l'heure d'éducation physique ; et si ces brimades (la plupart du temps endurées dans le silence) sont douloureuses, c'est qu'elles relèvent de pulsions profondes (souvent sexistes) qui sont au cœur des antagonismes humains. Sauf qu'en l'occurrence, entre un élève et un prof, le jeu n'est pas équitable.

La souffrance qui en découle ne doit pas être négligée. Pendant longtemps, l'enfant a été considéré comme un sous-produit de l'humanité sur lequel les adultes se donnaient tous les droits. Il y a des humiliations qui laissent l'enfant inconsolable ; ainsi, cette petite fille qui, souffrant d'incontinence nocturne, en colonie de vacances où on l'avait mise contre son gré, voyait tous les matins son drap humide exposé dans la cour par la monitrice et devait subir les moqueries de toutes ses camarades : l'humiliation est ici érigée en rituel ; l'enfant est soumis à un cérémonial collectif expiatoire.

Pendant longtemps, l'enfant a été considéré comme un sous-produit de l'humanité sur lequel les adultes se donnaient tous les droits.

Nous avons depuis longtemps pardonné tous les défauts de nos professeurs, qui finalement n'étaient rien d'autre à nos yeux que le signe de leur humanité. Quelques-uns pourtant sont impardonnables, qui ont cru fonder leur autorité sur le régime de la peur. Il y eut, dans l'histoire de l'école, des classes d'enfants pétrifiés, redoutant les colères du maître, la violence des châtiments, le sadisme de ses stratégies destinées à épouvanter les élèves, à exercer sur eux une autorité pathologique ; phénomène d'autant plus scandaleux qu'il était abusivement protégé par la loi du silence et la servilité des parents d'élèves qui confondaient parfois terreur et autorité. Au fond, l'école a toujours été menacée par deux périls : la contamination religieuse et sa morale forcenée, la contamination militaire et sa discipline implacable.

Les hommes qui grandissent guérissent de ces blessures-là ; ils en ont parfois tiré des leçons : se garder, quel que soit leur rôle, d'infliger à leur tour aux enfants les traitements qui les ont eux-mêmes blessés. Et si l'on assiste aujourd'hui à un singulier retour de bâton, n'est-ce pas la faute de ceux qui, abusant de leurs prérogatives, ont impunément organisé dans leur classe, à l'encontre de leur mission, le règne et la suprématie d'une violence impunie ?

20 novembre 2011, Journée mondiale des droits des enfants

“Comment aimer un enfant…”

Ce n’est pas une question, mais bien un ensemble de réponses qu’apportait dès 1915 Janusz Korczak, “l’inventeur” des droits de l’enfant dont la Société des nations (SDN), ancêtre de l’ONU, n’a pas pu ou su se saisir au lendemain de la Première Guerre mondiale. Janusz Korczak est mort, assassiné à Treblinka en 1942 avec les deux cents enfants de l’orphelinat juif qu’il dirigeait à Varsovie. Ses principaux ouvrages, *Comment aimer un enfant* et *Le droit de l’enfant au respect* évoquent la meilleure façon d’élever un enfant, d’aider et d’éduquer préadolescents et adolescents. Il y expose les innovations qu’il préconise, révolutionnaires pour l’époque et qui le sont encore. Il faudra attendre le 20 novembre 1989 pour que les Nations Unies adoptent la Convention internationale des droits de l’enfant (CIDE), fortement inspirée de la pensée de Janusz Korczak.

Une loi interdisant la fessée…

Une pédiatre renommée, députée de la majorité à Paris, revient régulièrement sur le sujet : *“Il faudrait une loi pour interdire la fessée.”*[1] Les lois et la réglementation existent déjà, visant à prévenir et à éviter toute maltraitance physique, morale ou psychologique à l’égard des enfants. De ce point de vue, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l’enfance est loin d’avoir porté tous ses fruits. Une loi de plus ne ferait qu’ouvrir une polémique dangereuse : untel rappellera qu’il a reçu une ou plusieurs claques qu’il présentera comme salutaires, tel autre revendiquera le fait qu’il a pu calmer son enfant (et se calmer lui-même par la même occasion) en administrant une “juste” correction. Pour clore le débat, on rappellera que l’État n’a pas à mettre en place une “police des familles”… Et on oubliera le vrai problème : la “gestion” de la vie quotidienne dans quelques familles par les coups portés régulièrement, qui deviendrait, ainsi banalisée par un mauvais débat, une “méthode éducative” parmi d’autres. Et on refusera de voir une autre terrible réalité : c’est au plus près de son environnement que l’enfant est agressé. La médiatisation du crime perpétré par le prédateur pervers de passage dans le village ou le quartier représente une très infime part des violences physiques ou sexuelles subies par un enfant qui sont le plus souvent le fait de voisins, d’amis, d’autres enfants, d’adultes ou de parents parmi les plus proches.

Certes, nos systèmes éducatifs et sociaux apportent des réponses, mais trop souvent encore en termes de placement[2]. Double peine : l’enfant ne comprend pas pourquoi il est frappé ou agressé sexuellement par quelqu’un qui devrait au contraire le protéger ou “l’aimer” dans le respect de son intégrité physique et psychique. Et il ne comprend pas plus pourquoi c’est lui qui est éloigné de sa famille, de ses parents, de sa fratrie, notre société lui prouvant au fond qu’il est peut-être bien “coupable” de ce qui lui arrive. Triple peine, même, lorsque le parent “non agresseur” niera les faits par souci de maintenir un “équilibre” familial pourtant contestable. Et si tous les enfants battus ou violés ne font pas des parents violents, c’est parce que, résilience aidant, l’accompagnement par des professionnels éducatifs, sociaux et soignants, formés et clairement identifiés aura réussi l’impossible : réconcilier l’enfant, l’adolescent avec lui-même, le réconcilier avec son environnement familial, social et humain. Encore faudrait-il que ces professionnels continuent d’œuvrer et d’amplifier leur champ d’action, particulièrement dans le sens de la prévention, de la médiation et de l’éducation. Les propos officiels entendus récemment peuvent malheureusement laisser craindre qu’il n’en soit pas ou plus ainsi.

À l’école

En France, en quelques années, les violences institutionnelles en milieu scolaire ont considérablement diminué. En témoigne, entre autres, la réception de moins en moins nombreuse de réclamations à ce sujet au siège de la Défenseure des enfants depuis sa création (2000) jusqu’à sa disparition en tant qu’autorité indépendante en mai 2011. Le “couvercle” que l’on reprochait aux autorités administratives de mettre sur certains actes de maltraitances physiques et sexuelles est, espérons-le, définitivement levé.

Apparemment, les situations révélées en France n’ont rien à voir, en tout cas quantitativement, avec celles des milliers d’enfants et d’adolescents abusés, torturés, violés dans certaines institutions religieuses en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis et dont les auteurs ont été et sont encore “couverts” par leurs supérieurs. Ainsi la République d’Irlande est-elle en conflit ouvert avec le Vatican. Elle vient de décider de fermer son ambassade à Rome. Amnesty International révèle dans un tout récent rapport que plusieurs dizaines de milliers d’enfants irlandais confiés à des établissements religieux scolaires ou sociaux ont été victimes d’agissements criminels de la part de religieux qui continuent d’être protégés par leur hiérarchie.

Et si la France n’aimait pas ses jeunes ?

C’est le titre qui barre toute la première page du *Monde* du 24 novembre. La réponse est dans la question. Une nouvelle fois, *“la France a peur”*[3], peur de sa jeunesse, peur de tirer toutes les conséquences de la Convention internationale des droits de l’enfant et de deux de ses principes essentiels : protéger tous les enfants sans une seule exception et reconnaître, enfin, leur “intérêt supérieur” dans la loi, la réglementation et dans les pratiques quotidiennes. Surtout quand ils sont ou risquent d’être maltraités ou traités mal, mais aussi quand ils sont maltraitants.

Réprimer ou prévenir et éduquer…

En 1976, la France a donc eu peur. Pourtant, Patrick Henry n’a pas été guillotiné. Son avocat devenu ministre de la Justice en 1981 a fait adopter, contre l’opinion, l’abolition de la peine de mort.

Après l’assassinat d’Agnès, jeune fille si proche de chacun de nous (qui n’a pas pensé pas à ses propres enfants ?), particulièrement en Auvergne, *“la France* – de nouveau – *a peur”*… Une femme politique demande le rétablissement de la peine de mort. D’autres politiciens stigmatisent *“les jeunes d’aujourd’hui”* et réclament une nouvelle et énième loi générale, de pure circonstance, pour, enfin, mettre à bas l’extraordinaire *“ordonnance de 1945 relative à l’enfance délinquante”*.

Pourtant, chacun sait bien qu’après la légitime, douloureuse et humaine compassion, après l’emballement médiatico-politique, viendra le temps de la raison et de la recherche de *“toujours plus et mieux d’humanité”* garantissant la *“sûreté”* de tous, adultes et enfants, au nom du principe révolutionnaire hérité de 1789 et au nom des principes actuels les plus fondamentaux.

Pour tenter de trouver des solutions garantissant *“la protection permanente, le respect de chaque enfant, de ses droits et de ses besoins”* (CIDE), de quoi, de qui avons-nous besoin ? D’un super-ministre cumulant l’intérieur, l’éducation, la jeunesse, la police, l’armée, la justice, l’identité nationale et l’immigration ou… d’un nouveau Badinter ?

Maurice Daubannay, IA-IPR retraité, ancien correspondant de la Défenseure des enfants

(1) Point de vue de Philippe Bilger, alors avocat général près la cour d’appel de Paris.

(2) Cf. le rapport remis par le Défenseur des droits au président de la République le 20 novembre 2011 : Enfants confiés, enfants placés. *Cf. les ouvrages de Boris Cyrulnik ou auxquels il a participé comme* La Résilience ou comment renaître de sa souffrance, *éd. Fabert, Paris, 2004.*

(3) Le 18 février 1976, Roger Gicquel ouvre le journal télévisé par cette phrase “La France a peur”, *évoquant l’émotion provoquée par le meurtre du jeune Philippe B. par Patrick Henry.*

Un grand pédagogue moderne : Janusz Korczak

J. Korczak est né le 22 juillet 1878 à Varsovie. Il publie *Comment aimer un enfant* à partir de 1915, devient professeur de pédagogie spécialisée puis publie *Le droit de l’enfant au respect* en 1928 *.
En 1939, il donne des cours à l’hôpital.
La guerre est déclarée, il désire qu’on le mobilise, mais on le refuse à cause de son âge. La survie commence dans son orphelinat.
En 1942, il est déporté et disparaît à Treblinka avec les enfants de l’orphelinat qu’il dirige et qu’il refuse d’abandonner alors qu’on lui a proposé la possibilité de se cacher. Durant la guerre, alors que les bombardements ont tout calciné et démoli, il dit : *“Après cette guerre, personne n’osera plus frapper un enfant pour avoir cassé une vitre. Les adultes passeront devant les enfants en courbant la tête.”*

Extraits de *Quand je redeviendrai petit* (1925)

”Les grandes personnes ne veulent pas comprendre que si un enfant répond à la gentillesse par la gentillesse, la brutalité éveille toujours en lui un esprit de vengeance. Il pense : « Je suis comme je suis, ce n’est pas vous qui me changerez. » *Mais au fond de lui-même, il en aurait bien envie. Parce que tous les enfants veulent changer, même les pires d’entre eux. C’est même ce qui distingue le mieux les plus mauvais enfants des plus mauvais adultes.”*

“Vous vous trompez si vous pensez qu’il nous faut nous abaisser pour communiquer avec les enfants. Au contraire, nous devons pour aller jusqu’à leurs sentiments, nous étirer et nous tenir sur la pointe des pieds.”

* L’une des dernières rééditions des deux ouvrages rassemblés : *Comment aimer un enfant* suivi de *Le droit de l’enfant au respect* Zofia Bobowicz (traduction), éditions Laffont, 2006.

En danger ? Le mieux, c’est d’en parler !
Allô enfance en danger : 119

Polisse

“Une plongée au cœur d’une brigade de protection des mineurs” (les journaux)

Le film *Polisse* a bien mérité les récompenses qui lui ont été attribuées (entre autres le Prix du jury au dernier Festival de Cannes). C'est un film populaire si l'on en juge par le nombreux public qui vient le voir (on en aurait souhaité autant pour *Ici on noie les Algériens*, autre film présenté à la même époque dans une seule salle clermontoise et si peu fréquenté !). *Polisse* est un film sympathique où les personnages sont bien interprétés par des acteurs justes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et savent émouvoir à bon escient sans en rajouter. Il y a des images fortes, des répliques et des scènes déchirantes ou simplement drôles. Il y a ce petit garçon noir consolé par un flic au moment où sa mère repart vers la rue et vers le vide. L'enfant ira dans un centre, hébergé et protégé, mais seul. Il y a ces adolescentes qui expliquent aux adultes les règles nouvelles des pratiques amoureuses à leur âge. Il y a ce grand-père que l'on confronte à sa jeune victime sans qu'il comprenne exactement la gravité de ses gestes. Il y a ce père arrogant et lâche. Il y a cette mère de famille qui raconte comment elle "calme" ses bébés pour les endormir. Il y a la vie au quotidien de ces policiers qui doivent gérer leurs émotions professionnelles et leurs propres problèmes de vie. Il y a peut-être trop de choses livrées en vrac pendant plus de deux heures sans autre préparation que l'anesthésie des images filmées qui porte à tout voir sans beaucoup comprendre et rend malsaines certaines répliques. Et le film ne devient-il pas suspect dans son ensemble ? Qu'a voulu faire la réalisatrice en nous racontant ces histoires terribles et parfois sordides ? N'est-on pas ici dans une entreprise de voyeurisme aux résonances troubles ? Elle a montré ces scènes et elle s'est elle-même montrée, à la fois témoin (elle joue le rôle d'une photographe enquêteuse) et partenaire. Voyeur, elle aussi en quelque sorte et nous rendant voyeurs à notre tour. Où se trouve dans ces conditions l'enquête qui aurait été utile et qui aurait apporté utilement une prise de conscience ? Brecht dans son théâtre met en garde les fabricants de spectacles sur la distance nécessaire à établir entre une réalité que l'on veut montrer et les moyens qu'on emploie pour le faire. En ce qui concerne le spectacle filmé, le risque d'identification est encore plus grand et exige encore plus de précautions, peut-être même un débat ou une réflexion collective. Mais a-t-on encore les moyens de cette mise en commun devant des spectacles qui ressemblent à des séries télévisées, lesquelles n'ont d'autre but que simplement nous divertir ?

ICI & LÀ

● Pour la liberté d'expression

En attendant une prise de position publique de la Ligue de l'enseignement qui ne saurait tarder, le comité de rédaction du journal *Auvergne laïque* s'élève de la façon la plus solennelle et la plus ferme devant les atteintes insupportables à la liberté d'expression et à la laïcité que constituent les diverses manifestations et agressions dont furent victimes certains théâtres publics à Paris (Théâtre de la Ville) ou à Toulouse (Théâtre Garonne) de la part d'intégristes catholiques prétendument choqués par les spectacles présentés dans ces théâtres.
Le comité observe par ailleurs dans cette affaire la relative indifférence de la part de l'État laïque qui pourtant n'avait pas hésité à prendre fait et cause pour défendre un journal qui diffusait de semblables blasphèmes contre une autre religion que la religion catholique.
Est-ce une laïcité à géométrie variable ou la préservation d'un lobby à l'approche d'élections nationales ?

● Plus de clivages !

Ceux qui doivent aujourd'hui renoncer à certaines dépenses de santé ;
ceux qui, ne pouvant plus payer leur loyer, doivent se contenter de logements médiocres, à la limite de l'insalubrité ;
ceux qui doivent compter sans dépenser pour se nourrir, pour se vêtir, pour se chauffer ;
ceux qui doivent assumer des dépenses scolaires parfois lourdes ;
tous ceux auxquels le fruit du travail – quand ils en ont – permet à peine de vivre décemment ;
ceux qui n'ont pas de travail, vilipendés par le fringant Laurent Wauquiez qui veut réduire les scandaleuses dépenses de l'assistanat ;
tous ceux-là ont toutes les raisons de considérer que le comportement des députés (de droite et de gauche !) refusant de sacrifier une (maigre) part de leurs indemnités et les arguments fallacieux qui le justifient frisent tout simplement l'obscénité.

● Le salut de l'école

"Le cœur de l'école républicaine bat dans l'enseignement catholique"... dont elle est brillamment issue.
C'est Rama Yade qui s'exprime ainsi dans un magazine à fort tirage ; l'ex-ministre va jusqu'à se présenter comme une rescapée du système scolaire ayant échappé au danger de l'école publique. L'apologie de l'autre école à laquelle elle se livre paraît irréfutable. Là est l'équivoque, là est le péril. La réussite professionnelle de la jeune femme est brandie comme l'illustration flagrante de son propos.
Il ne se trouve personne pour protester, personne pour s'en indigner.
C'est à se demander si le sort de l'école publique intéresse encore les citoyens ou les élus dont l'indifférence finit par être complice du démantèlement de notre système scolaire auquel le pouvoir se livre en toute impunité.

● Jour de mémoire

Ainsi, l'actuel chef de l'État est disposé à faire rappeler chaque 11 novembre la mémoire de tous les militaires "morts pour la France", en quelque circonstance que ce soit, tout en maintenant les autres cérémonies du même genre aux dates traditionnelles - certaines contestées - où l'on honore les victimes de chaque conflit. Il serait plus logique de ne pas multiplier ce genre de célébrations ; il serait plus pertinent de choisir non pas le 11 novembre qui évoque l'effroyable boucherie d'une guerre entre impérialismes rivaux, mais le 8 mai qui marque la victoire de démocraties - si imparfaites soient-elles - sur l'odieuse idéologie du nazisme.
Il vaudrait encore bien mieux instaurer une "Journée de la paix" consacrée à célébrer ce qui fait l'humanité de tous les hommes et inspirer à tous l'horreur de conflits en définitive fratricides.
"On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des marchands de canons."
(Anatole France)

Avec les DDEN

Les dérives de la laïcité : confusion entre espace public, civil et privé *(suite)*

Trois domaines qui sont à différencier

L'espace public, où se manifeste le pouvoir de l'État qui comprend les institutions de la République dont l'école publique. **L'espace privé**, celui de la vie intime, de la famille, de la communauté, fermé au regard des autres, où se déploient en toute liberté nos croyances, opinions et pratiques religieuses et communautaires. **L'espace** que l'on peut dire **"civil"**, ouvert au public – la rue, le jardin public, le hall de gare… – où nos appartenances communautaires peuvent s'exprimer (par le foulard, la croix, la kippa ou autres associations et réunions), sous le regard des autres et sans autre limite* que celle du droit commun.
Il est essentiel de différencier l'espace public de l'espace civil où l'État n'a pas à imposer la réserve laïque sous peine de perdre le sens de la laïcité et sa valeur de liberté.
C'est cette confusion des espaces civils et publics qui conduit à deux dérives symétriques.
La dérive libérale d'une laïcité "adjectivée" qui veut "ouvrir" l'espace public, y compris l'école, à l'expression communautaire pour en faire un espace "tolérant" comme si la laïcité était intolérante et antireligieuse, qui en arrive, comme dans les propos présidentiels de Latran, à invoquer la foi en guise de ciment social ou encore à vouloir faire financer les lieux de culte par de l'argent public comme si la liberté de culte était comparable au droit à l'instruction, au logement ou à la santé. Sans eux, aucune vie humaine n'est possible tandis que ne pas avoir de religion est un droit tout aussi fondamental que d'en avoir une de son choix : faudrait-il aussi financer les lieux de réunion des libres penseurs et des athées ? L'État donne droit à la liberté de culte comme à la liberté de ne pas croire, il ne donne pas les moyens de les mettre en œuvre, comme il ne me donne pas les moyens d'acheter la maison de mes rêves alors même qu'il me donne la liberté d'en rêver.
La dérive laïciste ensuite, qui veut soumettre l'espace civil aux règles laïques qui n'ont rien à y faire. Cela n'est en réalité, et en particulier chez Marine Le Pen, qu'une façon de stigmatiser la communauté musulmane pour la bouter hors de la République et de son espace de droit, dont tout à coup le FN, antirépublicain "de souche", se réclame pour les besoins démagogiques de ses arguments xénophobes.
Ainsi, confondre les espaces que le droit républicain différencie pour que vive la liberté de conscience de chacun, c'est faire le lit de la tyrannie qui ne supporte aucun espace de liberté où puisse se construire et s'affirmer l'autonomie du jugement. C'est tout autant faire le lit d'un libéralisme qui autorise la communautarisation de l'espace public, confondant volontiers le droit à la différence avec la différence des droits, l'appartenance identitaire et l'expression de la liberté.
C'est dans le même temps renoncer à l'idée d'une école publique laïque qui vise à préparer les esprits à la raison critique et par là à l'exercice du pouvoir de citoyen, au profit d'une école "ouverte" sur le monde comme il va, auquel elle se donne pour finalité d'y préparer et d'y adapter les enfants alors même que chacun reconnaît que ce monde est en constants changements et que la préparation d'aujourd'hui n'aura plus de sens demain. C'est livrer l'école et ses élèves à un monde où la liberté de la concurrence est confondue avec la liberté de penser, la mondialisation avec l'universel, où la rentabilité et l'évaluation des compétences ont pris la place de la pédagogie et des connaissances.
Si l'école est bien, comme se plaisent à le répéter nos hommes politiques en recherche d'arguments de campagne électorale, l'enjeu majeur de la période qui vient, alors il va falloir choisir entre deux idées de l'école. Veut-on *"adapter les enfants au monde actuel, si corrompu soit-il"*, comme disait déjà Kant éducateur ou veut-on les préparer à être des hommes libres, capables d'être à la fois des hommes de leur monde, des citoyens de leur pays capables d'y partager la culture mais capables aussi d'en critiquer les rouages et les fondements pour imaginer un autre monde plus juste et plus fraternel ?
La réponse à cette question exige d'abord que la distinction des espaces, et particulièrement public et civil, soit clairement effectuée.

Anne-Marie Doly, DDEN

** C'est cette limite, avec celle des valeurs fondatrices de notre République, qui peut être invoquée dans le cas du voile intégral porté sur la voie publique qui ne relève pas de la laïcité.*

Festival de Dallet

Théâtre amateur entre humour et poésie…

Ce week-end de début novembre s'annonçait plutôt maussade… et pourtant, c'est dans une atmosphère chaleureuse et conviviale que s'est déroulé le Festival de théâtre amateur de Dallet.

Pour cette deuxième édition, les 4, 5 et 6 novembre derniers, le festival qui a été organisé par l'amicale laïque de Dallet, en partenariat avec Théâtre actif et la FAL, a rencontré un vif succès.
Cette année encore, le festival présentait des spectacles de qualité avec des propositions artistiques variées, entre humour et poésie.
Le public ne s'y est pas trompé et est venu en nombre : 650 personnes ont ainsi assisté aux différents spectacles. Neuf compagnies amateurs étaient présentes.
La richesse de ce festival tient également au dynamisme et au fort investissement des bénévoles de l'amicale laïque de Dallet, fortement accompagnés du Théâtre actif, qui a permis d'accueillir les comédiens et le public dans les meilleures conditions, quasi professionnelles, grâce aussi à la présence d'un régisseur.
Ces rendez-vous semblent indispensables dans le parcours des compagnies ; l'occasion leur est donnée de pouvoir se rencontrer et échanger, se confronter au regard du public et des autres troupes, de valoriser leur travail et tout simplement de jouer…

Grille n° 61

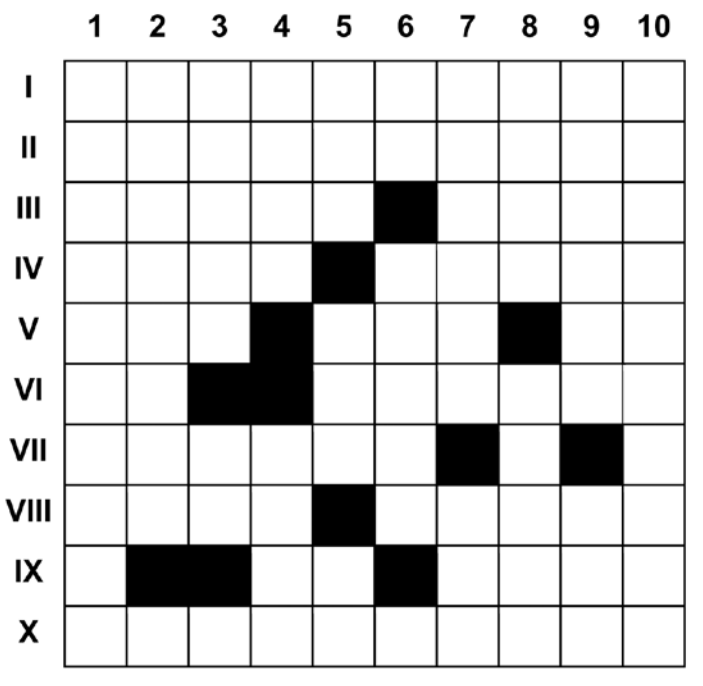

HORIZONTALEMENT

I. Elle peut être fondée sur la naissance ou sur les urnes.
II. Souvent fondées sur la naissance, rarement corrigées par la société.
III. Divinité des sources chez Pagnol. – Picaillons.
IV. Aa ! Ce saint n'a pas connu l'auteur de l'*Odyssée*. – Un geste d'escrimeur.
V. Pas solitaire, ce navigateur. – Il vaut vivre avec la sienne. – Quelqu'un.
VI. Symbole de symbole de richesse. – Ajustent.
VII. Gamins du Midi.
VIII. Victoire des verbicrucistes. - Gonfle.
IX. Doublez la note, c'est un geste tendre. – De bœuf ou de lynx.
X. Vaincus en 1792, en 1848 et encore en 2011.

VERTICALEMENT

1. Un métier contre la soif.
2. Mû par un tendre sentiment.
3. Mal à l'aise. – D'ouest en nord.
4. Prince d'opéra. – Il vit dans les zones montagneuses des Andes ou du Tibet.
5. Poudre à faire cuir. – La Pandore des Chrétiens. – 49.
6. C'est lui, mais sujet. – Ondule.
7. Risquées. – Son inversé.
8. Nous revoilà dans l'Eure. – De manche ou de commerce.
9. Pas amis des tommies, dans les années quarante. – Dépôt de peu de prix.
10. Capitaux.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 60

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	F	U	N	A	M	B	U	L	E	S
II	I	N	A	V	O	U	E	■	T	U
III	N	I	V	A	L	E	■	B	A	I
IV	A	N	A	L	E	■	A	R	T	S
V	N	O	L	I	S	E	R	A	I	S
VI	C	M	■	S	■	B	A	S	S	E
VII	I	I	■	E	T	E	■	S	E	S
VIII	E	N	T	R	A	N	T	E	■	S
IX	R	A	I	■	C	E	R	U	S	E
X	E	L	E	E	■	S	I	R	E	S

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

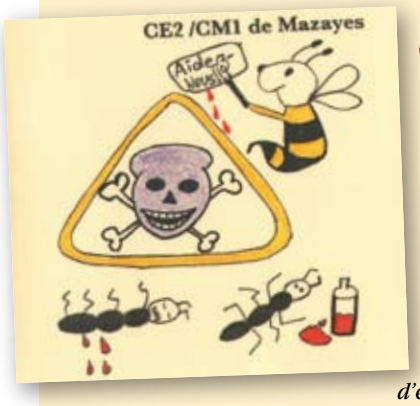

"Question de vie ou de mort chez papi Jojo…" Les enquêtes de Léa et Martin chez Sayazam

CE2/CM1 de Mazayes - *8 ans et plus.*

"Sur le chemin du retour, notre petit singe semble se sentir mieux, mais arrivé devant les poubelles de notre nouveau voisin, il recommence à éternuer. Intriguée par sa réaction, j'ouvre le couvercle de la poubelle jaune et là, je découvre…

Le lendemain, en déjeunant, nous décidons d'espionner Monsieur Rossignol, notre voisin. Pourquoi voudrait-il tuer des insectes ?…"

Si vous voulez savoir comment Léa et Martin ont sauvé les fourmis et les abeilles, si vous voulez savoir pourquoi ils fondent une société protectrice des abeilles, vous pouvez vous procurer le récit de leur enquête auprès de : OCCE – École primaire – 63230 Mazayes.

À l'invitation de l'ATR, Brut de Béton joue

"Désir rouge"

Jeudi 12 janvier à 20 h 30, Forum-Rexy, Riom.

Disons-le tout de suite, *Désir rouge* est un spectacle qui cogne. Autour de Bruno Boussagol, il y a Jean-Louis Debard, comédien et chanteur auvergnat exilé à Lyon. Il y a Elvire Jouve, une percussionniste du tonnerre, un guitariste, un autre guitariste, des lumières (rouges !), un flot de fumées colorées et une équipe… Il y a aussi des chansons de luttes et de misères qui parlent de nos vies avec les paroles de Léo Ferré, de Renaud ou d'Alain Souchon, mais aussi des paroles de poètes comme Éluard ou Prévert, mais aussi celles de Michel Houellebecq ou de Stéphane Hessel. Il y a des textes forts et agressifs anti-tout et même anticléricaux primaires ! Il y a des paroles de désespoir et des paroles de révoltes. Mais il y a aussi de la poésie et un formidable appel à l'insurrection des esprits en attendant celle des indignés de tous les pays !

L'ATR a choisi cette année de faire appel à la compagnie Brut de Béton pour inaugurer son programme de rendez-vous riomois. Les deux équipes existent en Auvergne depuis plusieurs décennies et se rencontrent régulièrement autour d'événements joyeux ou célébratifs. Elles ont en commun le désir de faire vivre les mots et le spectacle vivant par des productions de qualité, professionnelles ou amateurs. L'ATR et Brut de Béton estiment que le prodigieux pouvoir que donne la scène ne peut pas se limiter à ne produire que du divertissement sans enjeu. La scène est une tribune et un moment de bonheur. Elle est aussi le moyen qu'ils ont choisi pour faire et faire faire de l'éducation populaire et une réflexion sur notre vie.

Entrée : 10 euros (tarif unique)
Renseignements et réservations : 04 73 62 67 29

PAR ICI LES SORTIES

Concerts spectacles

Baie des Singes à Cournon-d'Auvergne

- 15-16 décembre à 20 h 30 : "Lucienne fait sa vamp" humour
- 23 décembre à 20 h 30 : "Le bal des saintes contractions" concert
- 31 décembre à 18 h 10 : Topick joue "Fou Normal" humour
- 19-20 janvier 2012 à 20 h 30 : Sandrine Bourreau joue "Claudette Fuzeau et les femmes d'aujourd'hui" humour
- 21 janvier 2012 à 18 h 10 : Babass joue "Chreeeeuuuustian"

Théâtre

Ville de Riom

- 17 janvier 2012 à 20 h 30 au Forum Rexy : "Résister c'est exister"

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

- 17 décembre à 20 h 30 : le CRAD présente : "Couple ouvert à 2 battants" de Dario Fo et Franca Rame

Jeune public

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

- 22 décembre à 14 h 30 : la compagnie Ombre et Lumière présente : "La sorcière du placard à balai" à partir de 5 ans et le 23 décembre à 14 h 30 : "Tournevis" à partir de 4 ans
- 26-27-28 décembre à 16 h : L'Eukaryote présente : "Le tour du monde en 80 jours" d'après Jules Verne à partir de 6 ans
- 29-30 décembre à 16 h : L'Eukaryote théâtre présente : "L'arbre à souhaits" conte féerique à partir de 4 ans

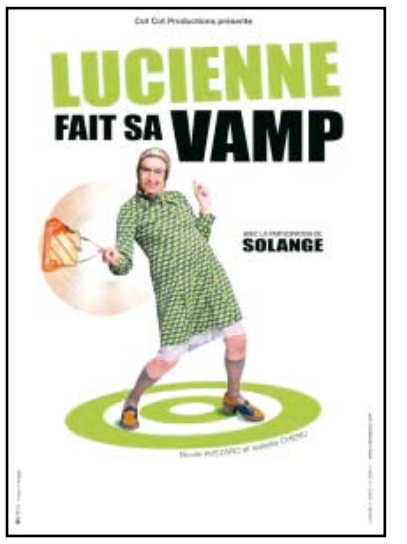

Ville de Riom

- 8 janvier 2012 à 17 h au Forum Rexy : "Chaperon rouge cartoon" théâtre et marionnettes

Danse

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

- 10-11 janvier 2012 à 20 h 30 à la Maison de la culture salle Jean-Cocteau : "Le lac des cygnes" par le Ballet de l'Opéra national Tchaïkovski de Perm à partir de 12 ans

Musique

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

- 14 janvier 2012 à 20 h 30 à la Coopérative de Mai : "The escape" un concert de The Delano Orchestra
- 19 janvier 2012 à 20 h 30 à la Maison de la culture salle Jean-Cocteau : "Kronos quartet" avec David Harrington (violon), John Sherba (violon), Hank Dutt (alto), Jeffrey Zeigler (violoncelle)

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

- 18 janvier 2012 à 18 h 30 à la faculté de droit amphithéâtre Michel-de-L'Hospital : Krystof Penderecki – André Jolivet – André Caplet – Maurice Ravel
- 24 janvier 2012 à 20 h 30 à la Maison de la culture : Sergueï Vassilievitch Rachmaninov – Joseph Haydn – John Tavener - Piotr Ilitch Tchaïkovski.

Contacts

La Petite Gaillarde *04 73 36 05 36*
La Baie des Singes *04 73 77 12 12*
Orchestre d'Auvergne *04 73 14 47 47*
Ville de Riom *04 73 33 79 78*
Comédie de Clermont - Scène nationale *04 73 29 08 14*

"Le Quai de Ouistreham" de Florence Aubenas par l'ATR

Mercredi 4 janvier à 20 h 30, mairie de Romagnat.

L'Atelier théâtral riomois ajoute régulièrement à sa programmation dramatique des lectures-spectacles. C'est ainsi qu'en 2011, il a présenté à Riom le livre de la journaliste Florence Aubenas *Le Quai de Ouistreham*, à l'occasion de la Journée internationale des femmes et qu'il reprend cette lecture à Romagnat le 4 janvier prochain.

Florence Aubenas n'est pas une inconnue : journaliste au *Nouvel Observateur*, otage en Irak en 2005 pendant six mois, actuellement présidente de l'Observatoire international des prisons, elle a tenté en 2009 une immersion "incognito" dans le monde de Pôle emploi et elle est parvenue à se faire embaucher pendant six mois sur un ferry qui fait la navette entre la France et l'Angleterre. Elle a raconté son expérience dans un livre paru en 2010 aux éditions de l'Olivier [1]. Le style en est simple et direct. C'est un magnifique travail de journaliste mais c'est aussi une œuvre littéraire à part entière et un témoignage humain authentique.

Le livre commence par ces mots : *"La crise. On ne parlait que de ça mais sans savoir réellement qu'en dire et comment en prendre la mesure. Tout donnait l'impression d'un monde en train de s'écrouler…"* Aujourd'hui, on commence hélas à comprendre ce que le mot signifie en constatant et en vivant les catastrophes sociales qu'il engendre : plans sociaux à répétition, chômage en progression régulière, recherche d'emploi et dans certains cas un travail dans des conditions inhumaines.

C'est cette quête et ce témoignage que nous fournit Florence Aubenas et que l'ATR a choisi de restituer par une lecture dialoguée entre quatre acteurs et deux musiciens dans le grand salon doré de la mairie de Romagnat. Ce sera une façon comme une autre de revenir sur terre après les fêtes de fin d'année !

Entrée : 5 euros
Renseignements : 04 73 62 67 29

(1) Le Quai de Ouistreham *de Florence Aubenas vient d'être réédité en format de poche.*

Séjours réveillon Noël / Jour de l'an dans les volcans d'Auvergne

Grâce à la situation privilégiée du Grand Panorama, les plus beaux sites d'Auvergne sont à proximité et les activités les plus diverses vous attendent : ski de fond, raquettes, randonnées, visites…

- **VACANCES DE NOËL**

du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2011
du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2011

* Pour les enfants de moins de 6 ans :Tarif enfant moins 30 %

Séjour détente pension complète	Adultes (+ de 12 ans)	Enfants (6 à 12 ans)*
2 jours – 1 nuit	52 €	35 €
3 jours – 2 nuits	104 €	70 €
4 jours – 3 nuits	156 €	105 €
5 jours – 4 nuits	208 €	140 €

Réveillon du 31 décembre 2011 compris (3 jours / 2 nuits)	Adultes (+ de 12 ans)	Enfants (6 à 12 ans)*
Du vendredi 30 décembre 2011 au dimanche 1er janvier 2012	149 €	105 €
Du samedi 31 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012	149 €	105 €

Séjours individuels/ familles formules à la carte

Tarifs groupes : nous consulter

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme
31, rue Pélissier - 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 14 79 20 - Fax 04 73 90 96 28

QUOI DE NEUF ?

Que faire de la dette ?

Depuis deux ans, les Européens peinent à sortir de la crise des dettes publiques. Les recettes des États chutent, leurs déficits se creusent et les difficultés à rembourser leur dette s'aggravent malgré les mesures d'austérité. Comment sortir de ce cercle vicieux ? Couper dans les dépenses publiques ou augmenter les impôts au risque de déprimer un peu plus l'activité économique ?
Retrouvez ce dossier sur le site de la Ligue *www.laligue.org*

Auvergne laïque

Abonnez-vous !

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
.....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la
FAL - 31, rue Pélissier
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 16 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL - Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Gérard Chanel
Rédacteur en chef : Guy Grand
Secrétaires de rédaction :
Frédéric Rideau, Françoise Manry
Comité de rédaction : Alain Bandiera, Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Faucheux, Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Roland Moulin
Conception/réalisation - Impression : fusium
04 73 73 25 25 - F24630
Abonnement 1 an : 16 €
Commission paritaire n° 0411 G 84688
Dépôt légal : décembre 2011 - N° 433

ASSOCIATIONS ET MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE : SILENCE, ON COUPE !

Arrêtons de prendre l'école en otage !

À deux mois de la fin de l'année 2011, le ministère de l'Éducation nationale vient enfin de notifier à la plupart des associations complémentaires, éducatives et pédagogiques le montant de son concours pour l'année… 2011.
Outre le fait que nombre d'institutions publiques ou privées, d'entreprises ne sauraient travailler sereinement dans une telle incertitude alors que la plupart des actions sont quasiment à leur terme, c'est à grands coups de ciseaux que ce ministère traite ses partenaires.
C'est le double discours bien connu maintenant : on flatte les associations pour leur contribution essentielle à la cohésion sociale, à l'innovation, à l'éducation globale de la jeunesse… et année après année, on les étrangle ou on les contraint à la sous-traitance de la seule commande publique. Pourtant, nos associations sont des partenaires loyaux, évalués régulièrement, responsables et indépendants. Alors, ne serait-ce pas cette indépendance qu'on leur fait payer ?
Qu'est-ce qui motive une telle politique ? Quel est l'intérêt des dirigeants d'un pays d'affaiblir celles et ceux qui agissent depuis de longues années pour l'éducation de 6 millions d'enfants et de jeunes, qui forment près de 100 000 de leurs éducateurs ou enseignants alors même que leur ministère a négligé leur propre formation professionnelle, qui emploient 20 000 salariés en équivalent temps-plein et mobilisent 200 000 bénévoles dans des activités destinées en priorité aux milieux les plus modestes et aux élèves en difficultés scolaires ?
Quel est le but inavoué d'un choix qui rendra la tâche des enseignants et personnels des établissements scolaires encore plus redoutable à l'heure où le système scolaire est à la peine, où l'école de notre pays se singularise parmi les pays de l'OCDE par des difficultés grandissantes à faire réussir tous les élèves ? Pourquoi prendre le risque de priver l'école, ses équipes, les parents, les enfants et les jeunes, les collectivités locales, les associations de proximité du précieux concours complémentaire et de l'accompagnement de nos mouvements ?
La crise et le déficit budgétaire sont invoqués. Un gouvernement peut toujours dire que l'éducation coûte cher. Il peut même essayer l'ignorance. Cet argument ne tient pas sauf à en assumer les conséquences, sauf à faire le choix de sacrifier l'avenir au profit de bien maigres économies qui feront de bien grands dégâts.
À l'heure où se prépare le budget 2012, nous interpellons solennellement le ministre de l'Éducation nationale, la représentation parlementaire et les collectivités sur les effets ravageurs d'une telle politique pour quelques centaines de milliers d'euros d'économies. D'autant que les premiers éléments connus de ce budget à venir, malgré les déclarations rassurantes du ministre de l'Éducation nationale, laissent entrevoir d'autres coupes l'année prochaine.
Alors que depuis plusieurs années, les pays européens sont engagés dans un processus d'élévation générale des niveaux d'éducation, justifié notamment par l'économie de la connaissance dans laquelle le monde entier est engagé, alors que jamais sans doute nos sociétés n'ont eu tant besoin que leurs enfants apprennent à vivre ensemble, les dépenses d'éducation sont des investissements du futur.
Un pays qui assume vraiment ses responsabilités à l'égard des générations futures fait le choix d'investir dans l'éducation et la formation de toute sa population, l'éducation initiale, scolaire et non formelle, notamment pour préparer chacun à apprendre toute sa vie.
Ce n'est pas manifestement le choix de ce gouvernement et nous le dénonçons.

Communiqué de presse du 2 novembre

FORUM

Bernard Dompnier répond à Nicolas Sarkozy

Et c'est une réponse d'historien que Bernard Dompnier adresse au président de la République à l'occasion d'une conférence publique, donnée le 3 novembre dernier à l'IUFM de Clermont-Ferrand, et à l'initiative du Cercle Condorcet : "Les racines chrétiennes de la France ? Le regard d'un historien".
Bernard Dompnier est professeur d'histoire moderne à l'université Blaise-Pascal ; les arguments sur lesquels il s'appuie lui permettent de se situer en dehors de toute polémique : c'est en ce sens que le Cercle Condorcet lui avait demandé d'intervenir, au nom d'une vérité dégagée de tout parti pris idéologique (indépendamment – est-ce nécessaire de le préciser ? – de toute préoccupation électoraliste). Voilà pourquoi il faut souligner l'importance du point d'interrogation dans le libellé du sujet de la conférence.
L'historien commence par dénoncer l'ambiguïté du terme *"racines"*, auquel il préfère le terme d'*"héritage"*, la métaphore végétale n'ayant pas sa place dans une analyse historique : *"Il vaut mieux parler d'un héritage chrétien, mais qui se modifie, se mêle à d'autres. L'héritage de la France commence bien avant le christianisme ; il a été antique, avec les Gaulois et les Romains. Il s'est aussi fait de la Renaissance contre laquelle l'Église a lutté parce qu'elle trouvait qu'il y avait une valorisation excessive de l'homme."*
Bernard Dompnier dénonce également un certain nombre de contradictions entre les paroles (en particulier les paroles publiques) et les actes politiques du président de la République : *"Il est curieux que ce président qui vient nous expliquer qu'il faut valoriser les racines chrétiennes de la France ait des valeurs aussi éloignées de l'héritage chrétien : la compétition individuelle, le fait que chacun doive se débrouiller en marchant sur les autres…"*
Enfin – et c'est le signe même de l'objectivité de son intervention – Bernard Dompnier ne manque pas de souligner l'importance de cet héritage chrétien, à la fois dans nos valeurs et dans tout le domaine culturel et esthétique, allant jusqu'à déplorer qu'il soit abandonné aujourd'hui : *"Il est regrettable que les étudiants n'aient plus l'outillage culturel nécessaire pour comprendre un certain nombre d'arts et d'œuvres musicales inspirées par le christianisme…"*
Nous sommes victimes de notre loi de 1905. En raison du principe de laïcité, les enseignants, jusqu'à un passé récent, n'osaient pas aborder les thèmes touchant à la religion de crainte d'être taxés de prosélytisme…
Et parce que le christianisme fait partie de l'héritage commun, il faut revendiquer pour les artistes le droit de s'en emparer dans leurs créations, par exemple théâtrales, pour en offrir des lectures renouvelées, avec la part de provocation que comporte toute création.
Au terme de cette minutieuse analyse, la cléricalisation du régime et de la fonction présidentielle apparaît donc comme un détournement idéologique relevant de l'erreur historique. Bernard Dompnier rend à l'Histoire ce qui lui appartient : une méthode d'analyse qui garantit la restauration de la vérité, contre toute tentative d'endoctrinement : une démarche que Condorcet n'aurait pas désavouée.

Alain Bandiéra, président du Cercle Condorcet

Plaidoyer pour la censure

Le meurtre de la jeune Agnès Marin par un jeune homme dont l'anonymat est soigneusement respecté – on a connu des circonstances bien moins graves où la même discrétion n'a pas été observée – émeut la France entière.
Et il y a bien lieu de s'émouvoir : voici un adolescent déjà inculpé pour viol qu'on place dans un internat mixte ; des experts en psychiatrie, réputés être des "sommités internationales", qui assurent qu'il ne risque pas de récidiver ; un chef d'établissement qui n'est pas au courant des antécédents de cet élève quand celui-ci fait tous les quinze jours l'objet, dans les murs mêmes du collège, d'un suivi psychologique. Mais les "centres éducatifs (?) fermés" ne sont pas faits pour ceux dont les parents peuvent payer une pension au "Collège cévenol".
Notre président-candidat ne va sans doute pas manquer d'annoncer à la télévision de nouvelles mesures répressives ; voilà neuf ans qu'il en prend à tour de bras, avec l'effet que l'on constate. Je me permets de lui en suggérer deux : interdire la diffusion à la télévision, sur toutes les chaînes et à quelque heure que ce soit, de ces films *"déconseillés aux moins de 16 ans"* et en fait érotiques, et bannir d'Internet les images pornographiques.

Bernard Gilliet